

LA PRESSE EN REVUE...

LUNDI 27 FEVRIER 2017

SOMMAIRE

- 1) **La chute ??**
- 2) **Le Centre avec lui...**
- 3) **Elle va le payer cher**
- 4) **La Gauche totalitaire**
- 5) **Pas de pause**
- 6) **L'activité économique selon JLM...**



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Les intrigantes manoeuvres de Hamon pour obtenir le retrait de Mélenchon



Jean-Luc Mélenchon et Benoît Hamon
(c) AFP (Montage Challenges)



Bruno Roger-Petit Editorialiste invité

Fort du retrait de Yannick Jadot, et contre l'évidence, Benoît Hamon et ses stratèges ne désespèrent pas d'obtenir le retrait de Jean-Luc Mélenchon. Une stratégie de moins en moins probante, d'autant que la chute de Benoît Hamon dans les sondages s'amplifie.

Benoît Hamon vient de remporter une victoire éblouissante: il a obtenu le retrait d'un candidat qui ne pouvait pas se présenter. Car telle est la vérité. Yannick Jadot, champion des Verts, n'était pas en mesure de rassembler les 500 parrainages nécessaires afin de concourir à l'élection présidentielle. Sauf événement imprévu, donc improbable, il aurait été empêché de pouvoir s'aligner. Pas dupe, Jean-Christophe Cambadélis l'avait confié à des proches, avant même les vacances de février.

Benoît Hamon s'est ainsi fait promener par un candidat EELV qui était une illusion de menace. Comme d'habitude, cela se termine par un accord électoral disproportionné en faveur de Verts fantômes, effrayants à la mesure de l'importance qu'on leur accorde, accord qui ne sera pas sans effet empoisonné d'ici les législatives prochaines.

Un exemple entre bien d'autres. Il va bientôt falloir expliquer aux militants socialistes du 11^e arrondissement de Paris, qui se pensaient enfin débarrassés de Cécile Duflot qu'il faudra tracter pour elle sur les marchés sous le joli soleil de juin... Bonne chance... Avant même l'annonce du retrait de Yannick Jadot, Cécile Duflot annonçait elle-même la tenue d'une réunion d'appartement dans l'arrondissement... Anne Hidalgo, déjà trahie par sa candidate Aubry sur le sujet Duflot appréciera sans aucun doute à sa juste valeur le cadeau que lui offre son candidat Hamon...

Trois semaines...

Pour en arriver là, soit à la conclusion d'un accord d'empêchement avec un candidat que tout le monde savait être empêché, Benoît Hamon a perdu trois semaines. Comme avec Jean-Luc Mélenchon.

Trois semaines à ne rien faire qui marque les esprits.

Trois semaines dilapidées en quête d'accords d'appareils à l'ancienne, avec convocation des forces de l'esprit de Guy Mollet et Edgar Faure.

Trois semaines à vanter les mérites d'une campagne en décalage tout en dissertant sur les vertus de la dynamique à l'œuvre... (cf le célèbre épisode de la page du 10 du JDD).

Trois semaines occupées à tenter de ligoter Jadot et Mélenchon au nom d'une union de la gauche supposée hisser d'un coup, par coup de baguette arithmétique, le candidat du Parti socialiste à 28% des voix. Mélenchon 12 + Hamon 14 + Jadot 2 = 28%, donc accès au second tour de l'élection présidentielle, devant Fillon et Macron, et victoire contre Marine Le Pen. Imparable calcul. Sauf qu'il est faux de bout en bout... Comme quoi on peut avoir arithmétiquement raison et politiquement tort...

Mélenchon sous pression

De manière étrange autant qu'obstinée, le candidat Hamon s'évertue, ainsi que son entourage, à tenter de placer Jean-Luc Mélenchon sous pression. « Il va se retirer, il faut qu'il se retire, on va y arriver, on va le mettre en face de ses responsabilités, on va prendre son électorat à témoin », disent les responsables de la campagne du candidat socialiste.

Pour le moment, Jean-Luc Mélenchon demeure sourd à ces appels à l'unité. Il se trouve même toujours un bon prétexte pour ne pas y souscrire. Invité de l'Emission politique de France 2, une fois de plus sollicité sur le sujet, il a fini par délivrer une réponse de bon sens, de son point de vue: « Et pourquoi ce ne serait pas Benoît Hamon qui se retirerait en ma faveur? ». Si l'on se fie aux sondages, le représentant de la France insoumise n'a pas tort. Dans la dernière livraison de l'IFOP, ce jeudi soir, Hamon continue son invisible descente aux enfers sondagiers... Le 3 février, au lendemain de sa victoire contre Manuel Valls, il était donné à 18%... Il est aujourd'hui évalué à 13.5%, et Mélenchon à 11%. En l'état, tout est possible... Dans un sens ou dans l'autre...

Jean-Luc Mélenchon n'a qu'un seul objectif, éliminer le Parti socialiste de la surface électorale française. Il n'est personne pour l'ignorer. Et dans cette perspective, son alliance objective avec Emmanuel Macron paraît patente. L'élection de ce dernier serait synonyme d'écrasement du PS aux législatives suivantes, pris en étau entre les candidats Macron, détenteurs de la légitimité

présidentielle, et les candidats de l'autre pôle de gauche, regroupé autour de Mélenchon. C'est un scénario possible. Il vaut d'être médité.

A ce stade, on s'étonne. Pourquoi Benoît Hamon s'entête-t-il dans cette inquiétante et intrigante stratégie? A quoi bon persévérer dans la quête de l'impossible retrait de Mélenchon? Et surtout, pourquoi ne pas faire campagne, puisque toute l'énergie du candidat Hamon paraît dépensée dans ces petits jeux d'appareils d'un autre âge?

Hamon pense déjà à l'après

Certains observateurs de la campagne Hamon, en « off » estiment qu'en vérité, conscient de ses limites, ce dernier répugne à s'engager. Ayant déjà intégré sa défaite probable, il ne songerait déjà qu'à l'après. L'après, c'est-à-dire, back to business in Socialy... Le congrès... Les alliances... Devenir Premier secrétaire... Empêcher le retour de Valls... Les éternels fondamentaux du PS de grand-papa...

La campagne présidentielle elle-même est comme un pensum qui n'intéresse pas Benoît Hamon, dont l'ambition suprême serait de devenir le Premier secrétaire du Parti socialiste de Jaurès, Blum et Mitterrand. Ce n'est pas déshonorant. Mais il est permis de s'interroger sur le choix d'en passer par une candidature d'impasse à la présidentielle pour y parvenir.

Cet état d'esprit particulier du candidat, qui se sait peu fait pour le job de président, expliquerait son obstination à courir après les ralliements de Jadot et Mélenchon. D'où la campagne invisible menée par le successeur de François Mitterrand. Ce jeudi soir, il a tenu meeting à Arras, mais personne ne s'en est aperçu, la vedette du jour étant Yannick Jadot.

C'est une chose étrange à la fin, que la communication politique de Benoît Hamon, qui a réussi l'exploit de ne pas savoir mettre en scène le ralliement de Yannick Jadot... Si Benoît Hamon veut faire campagne en souhaitant que personne ne le remarque, alors rendons-lui hommage: c'est parfaitement réussi.

Morale de l'histoire, en l'état du rapport de force, Mélenchon n'a aucune raison de se plier à la volonté de Hamon. C'est comme ça. Quand les types à 13% disent certaines choses, ceux qui sont à 11% ne les écoutent pas.

II) Macron - Bayrou : là où la main de Hollande a tremblé...



Emmanuel Macron n'a rien fait d'autre qu'appliquer les théories de François Hollande. (CHARLES PLATIAU/POOL/AFP)



Serge Raffy

L'ouverture avec le centre? Hollande en rêvait depuis 30 ans. Il l'avait théorisé avec son mouvement des "Transcourants". Sans jamais l'appliquer. Macron l'a fait. Sans hésiter. Est-ce le premier signe d'un passage de témoin ?

L'alliance Bayrou-Macron a provoqué un effet de sidération dans le microcosme politique. Un coup de tonnerre qu'on pressentait depuis des années et qui, pourtant, jamais ne survenait. Anne, ma soeur Anne... Et puis tout s'est précipité cette semaine. L'impossible s'est produit. Un genre de pacte national, scellé à la va-vite, entre un jeune premier de la politique et un vieux briscard de l'extrême centre.

Pas de quoi s'émouvoir ? En fait, la grande surprise n'est pas que ces deux hommes aient quelques points communs mais le fait qu'on ait attendu si longtemps pour appliquer ce que François Hollande préconisait dès le milieu des années 1980, à travers son petit cercle d'amis, les Transcourants, dont il était le leader. A l'époque, les Transcourants rêvaient de briser les lignes politiques, de sortir des logiques d'écuries, des dogmes, des doctrines vermoulues, des idéologies sectaires, d'ouvrir grand les fenêtres du Parti socialiste, de trouver de nouveaux espaces politiques avec le centre, à travers la figure tutélaire de Jacques Delors.

Il a fallu patienter pendant plus de 30 ans pour

que cette alliance "briseuse de lignes" voie enfin le jour. Elle n'est encore aujourd'hui qu'à l'état d'embryon car le poids politique de François Bayrou a considérablement faibli depuis quelques années. C'est donc un mariage sans dot auquel nous avons assisté, mais dont la puissance symbolique et l'importance historique sont incontestables.

Rendez-vous manqué

Le fameux Big Bang préconisé par Michel Rocard est bel et bien en gestation, sous nos yeux ébahis. Le patron du Modem a joué les bourgeois de Calais ? A coup sûr. Il s'est livré pieds et poings liés au destin de ce nouveau prince de l'ambiguïté sans de véritables contreparties ? Sans doute. Mais, dans son extrême solitude, il a saisi que nous vivions un moment capital de l'Histoire de la Ve République. Alors, au diable les petits calculs, les tripatouillages, les guerres d'ego. La grande mutation du paysage politique est en route. Pourquoi l'arrêter ? Le maire de Pau l'espérait tellement lui aussi.

Depuis 10 ans, il trépignait face aux hésitations des socialistes. En 2007, Ségolène Royal avait tenté un rapprochement avec lui, mais les "guesdistes" du PS l'avaient rembarée. En 2012, fort de sa victoire électorale, François Hollande, soutenu par le chantre du ni droite ni gauche, n'avait qu'un geste à faire pour appliquer, enfin, sa propre doctrine : lui tendre la main, faire entrer Bayrou et les siens dans son gouvernement. En finir avec les chapelles et les jeux d'appareil.

Là encore, la main du tout nouveau locataire de l'Elysée trembla. Bayrou était resté sur le bas-côté, gros-jean comme devant, pour ne pas dire un cocu de l'Histoire. François Hollande, contrairement à ses convictions, prisonnier du logiciel de premier secrétaire du PS, manqua alors le rendez-vous avec son propre projet politique. Le rêve contrarié de Hollande ? Macron l'a réalisé. Sans coup férir. Le choucho est passé à l'acte. Il n'a fait que suivre les préceptes de son maître. Ouvrir les bras, sortir du repli.

En refusant le principe de la primaire de gauche, puis les combines d'appareil, Emmanuel Macron n'a rien fait d'autre qu'appliquer les théories des Transcourants. Ce n'est pas un hasard si l'avocat Jean-Pierre Mignard, ami de François Hollande et membre historique du groupe des hollandais, s'est rallié très vite au panache "fraîcheur de vivre" d'Emmanuel Macron. Il a compris que la machine dont il rêvait depuis toujours avec son "pote François" était en marche. Terrible ironie de

l'histoire. La droite s'échine à traiter aujourd'hui Emmanuel Macron d'héritier du président. Elle n'a pas tort. Elle se trompe sur un point : le candidat d'En marche ! est le légataire de l'idéal politique de celui qui fut un temps son mentor. Pas de ses erreurs. C'est sans doute ce qu'il y a de plus cruel pour le locataire de l'Elysée : son héritier s'est emparé du domaine du père sans lui demander la permission.

Serge Raffy



Serge Raffy

actualites.nouvelobs.com



LAPRESSEENREVUE.EU

III) Marine Le Pen fuit la police : un bras d'honneur qu'elle va payer cher



Par Olivier Picard
Chroniqueur politique

LE PLUS. Marine Le Pen refuse d'être entendue par la police judiciaire sur l'affaire des assistants parlementaires européens présumés détournés par le FN. En claironnant qu'elle ne se rendrait à aucune convocation jusqu'au lendemain des législatives de juin, la candidate se croit à l'abri, en toute impunité, mais elle prend un gros risque électoral à moyen terme, estime Olivier Picard.

Édité par Rozenn Le Carboulec Auteur parrainé par Aude Baron



Marine Le Pen à Paris le 23 février 2017 (WITT/SIPA)

"Elle s'est dégonflée !"

C'est une remarque triviale de micro-trottoir entendue ce matin sur les marchés. Une exclamation de bistrot qui pourrait glisser sur le zinc, sans conséquence, comme un petit blanc sec qui déborde du verre. C'est pittoresque mais c'est l'expression spontanée d'un certain étonnement populaire que Marine Le Pen a manifestement sous-estimé.

Ce "peuple" qu'elle aime tellement... instrumentaliser pour cautionner ses recettes à l'emporte-pièce risque fort de ne pas comprendre pourquoi cette fière-à-bras volontiers grande-gueule, qui a fait commerce de son culot, n'est pas allée dire ses quatre vérités aux flics de la police judiciaire. Rien de bien risqué au demeurant, puisqu'il ne s'agissait que d'une simple "audition libre". Un rendez-vous parfaitement inoffensif qui lui aurait permis, n'est-ce-pas, de démontrer facilement l'innocence outragée qu'elle claironne aux médias dans l'affaire des assistants parlementaires européens détournés par le FN. Pourquoi s'est-elle défilée, hein ? Pourquoi ?

Marine Le Pen sait que le dossier est indéfendable

Madame Le Pen s'est crue autorisée à faire un bras d'honneur à la police et à la justice au

prétexte – si on en croit l'un des ses lieutenants, Nicolas Bay sur Europe 1 ce vendredi midi – qu'elles allaient priver odieusement la France de la candidate placée en tête du premier tour par les sondages. On ne rit pas.

Évidemment, c'est un calcul. Marine Le Pen joue à fond la victimisation dans une affaire où il apparaît clair que son parti utilise les assistants de ses parlementaires européens à d'autres tâches que celles de l'Europe, ce qui est rigoureusement interdit par le Parlement européen. Et que son clan s'est goinfré en faisant travailler des proches avec des salaires élevés financés par les contribuables européens. En deux mots : une pratique illégale, et pas seulement répréhensible. L'ancienne avocate sait parfaitement que le dossier est, en droit, in-dé-fen-dable ! Toutes les preuves sont là, au point que sa cheffe de cabinet a été mise en examen mercredi.

Alors, elle fait du théâtre (elle est plutôt bonne dans ce rôle) et décide de snober ces policiers qui ne demandaient qu'à l'entendre... Pour une femme de l'ordre, qui en plus n'aurait rien à se reprocher ce n'est pas très exemplaire.

Celle qui s'estimait déjà au-dessus des lois

Mais si elle s'en moque avec une telle arrogance, c'est parce qu'elle se croit doublement à l'abri :

elle est protégée par son immunité parlementaire et par son électorat qui la soutiendra quoi qu'il arrive, quoi qu'on lui reproche, quoi qu'elle dise, quoi qu'elle fasse. C'est le privilège commun à tous les leaders populistes qui n'ont aucun scrupule à exploiter l'adulation aveugle dont ils bénéficient pour corrompre à la fois leur supporters (réellement persuadés qu'on en veut à leur championne) et l'État de droit.

En position de force, Marine Le Pen en profite pour ne pas avoir à gérer les images, toujours dérangeantes, d'une convocation judiciaire. Quel courage ! François Fillon n'a pas été glorieux mais, lui, au moins, il ne s'est pas dérobé ! Elle, elle va jusqu'au bout, s'estimant déjà au-dessus des lois avant d'être élue à la magistrature suprême.

À la lumière de ce comportement, on imagine ce qu'il adviendrait "après", si jamais elle venait à entrer à l'Élysée.

Une politicienne chevronnée du "système"

Madame Le Pen, si prompte à dénoncer la boue du système, agit en tout point comme une politicienne chevronnée du "système", une professionnelle capable d'utiliser toutes les ficelles dudit "système" pour dissimuler les vieilles combines du "système" qu'elle dénonce à s'en époumoner.

En position de force, elle est persuadée de son impunité. Un complexe de supériorité qui est le signe d'un manque de lucidité surprenante. Elle a estimé qu'elle avait plus à gagner qu'à perdre en ne se rendant pas à cette convocation judiciaire. C'est un pari qu'elle va payer cher. Très cher.

Certes, l'affaire sera sans effet sur la fidélité absolue son socle électoral de base, mais cette désinvolture digne d'une dirigeante de république bananière – même Berlusconi, qui a insulté le système politico-judiciaire de son pays, a fini par s'y soumettre – va fragiliser l'électorat républicain flottant qu'elle veut précisément conquérir. Si cela se produit, elle aura perdu, doublement perdu, rattrapée par la goinfrerie grossière de son mouvement mise au jour spectaculairement, et renvoyée, non en correctionnelle, mais sous le plafond de verre au-dessus duquel elle peine tant à s'élever.

Au final, elle prendra cher. Pas tout de suite, certes. La facture électorale de ce genre de luxe

est toujours à débit différé, mais quand elle se présente, elle fait très mal.

leplus.nouvelobs.com

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Me Frédéric Pichon : « La gauche, depuis 1793, est intrinsèquement totalitaire »



F R A N C E
(NOVOpress) :
Me Frédéric Pichon, président du Collectif des avocats libres et avocat de Christine Tasin, présidente de **Résistance républicaine**, qui fait l'objet de multiples poursuites

judiciaires, a accordé un entretien au quotidien **Présent** sur la restriction de la liberté d'expression en France. Il demande l'abrogation des « lois liberticides » comme la loi Pleven. C'est cet entretien, réalisé par Louis Lorphelin, que nous publions ci-dessous.

Présent : En quoi l'éventuelle condamnation de Christine Tasin, présidente de Résistance républicaine et convoquée le 1er mars prochain devant la 17e chambre, serait-elle un cap franchi dans la restriction de la liberté d'expression en France ?

Me Frédéric Pichon : Jusque-là, la loi Pleven n'était censée réprimer que la provocation à la haine supposée contre les personnes à raison de leur religion ou de leur race.



On pouvait en revanche critiquer les religions. **Mme Tasin est poursuivie pour avoir critiqué l'islam. On franchit donc un cap dans cette affaire puisque c'est la possibilité même d'émettre des avis critiques sur l'islam qui pourra être poursuivie.** Ce qui est particulièrement grave.

Vous parlez de l'arsenal juridique comme du « harcèlement » et « d'une arme de guerre contre toute pensée alternative. » N'est-ce pas un peu fort ?

Lorsque votre client est convoqué quatre fois dans la même semaine chez les policiers ou dans le bureau du juge, je n'hésite pas à appeler cela du harcèlement ou de l'intimidation. Quand on perquisitionne votre client pour une caricature de Mme Hidalgo, ça n'est pas tellement Charlie. **Lorsqu'on menace une cliente qui habite au fin fond de la Normandie de la faire venir de force dans le bureau du juge pour une caricature de Cazeneuve, je dis qu'on perd le sens de la mesure.**

D'autant que, encore une fois, le parquet n'était pas obligé de poursuivre dans certains cas puisque ce sont des plaintes simples qui ont été déposées. Or, en matière de presse, seule une plainte avec constitution de partie civile ou une citation directe

peut lancer l'action publique. En choisissant de poursuivre sur la base de plaintes bancales sur le plan juridique, la section AC4 du parquet, qui pourtant connaît parfaitement le droit de la presse, agit en connaissance de cause.

Vous parlez d'un « deux poids deux mesures » dans le processus judiciaire, et d'une collusion entre la justice et certaines associations. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Il suffit de voir la jurisprudence qui concerne le racisme anti-français et anti-chrétien et la comparer avec les autres types de discrimination pour s'en rendre compte. Quand Jean-Paul Agon ou Anne Lauvergeon se sont vantés d'avoir fait de la discrimination positive, non seulement ils n'ont pas été condamnés, mais la 17e chambre a même condamné l'Agrif (association qui lutte contre le racisme anti-français et anti-chrétien) pour procédure abusive. A l'inverse, **il suffit que la Licra fasse le moindre signalement pour que le Parquet, tel un bon élève, engage immédiatement des poursuites permettant ainsi d'économiser des frais de consignation aux « ligues de vertu ».**

Quelles seraient les solutions pour un débat plus serein en France ?

La solution n'est pas judiciaire. Ça n'est pas en

en cassant le thermomètre que l'on va arrêter la fièvre. Une **société multiculturelle est une société multiconfliktuelle**. Or, je crois à la phrase de Saint-Exupéry : « Aimer, c'est regarder ensemble dans la même direction. »

Pour construire un véritable avenir, il faudrait que la France n'ait pas peur de son ombre, qu'elle assume fièrement son passé, qu'elle l'enseigne aux nouveaux arrivants en imposant le respect. Or, la gauche n'a cessé de dévaloriser notre histoire aux yeux de ces populations nouvelles. Comment imposer le respect, quand Macron déclare que la colonisation française a été un crime contre l'humanité ?

Qu'est-ce qui justifie aujourd'hui, selon vous, le maintien de ces lois liberticides ?

La gauche, depuis 1793, est intrinsèquement totalitaire. Quant à la droite libérale, elle reste sur une posture défensive lorsqu'elle ne prend pas les devants de peur de passer pour réac ou ringarde. C'est sous la droite que la plupart des lois liberticides ont été votées.

Il y a derrière tout ça un manque réel de courage politique. A cela s'ajoute le puissant poids politique des lobbies que peu d'hommes politiques ont le courage de dénoncer. Il faut donc changer de paradigme et abolir ces lois.

Entretien paru dans le quotidien Présent

fr.novopress.info

V) Jean-Jacques Urvoas exclut toute pause électorale dans les enquêtes visant les candidats

« *Il n'y a pas une justice pour les anonymes et une justice pour les gens célèbres !* », fait valoir le garde des sceaux dans le « JDD ».

Le Monde.fr avec AFP



Le ministre de la justice, Jean-Jacques Urvoas, le 24 février. FRED TANNEAU / AFP

« *Rien ne justifierait* » une suspension des investigations visant des candidats à la présidentielle durant la campagne électorale, estime le ministre de la justice, Jean-Jacques Urvoas, dans un entretien au Journal du dimanche (JDD), daté du 26 février. « *Si dans le passé, pour l'audiencement d'une affaire, c'est-à-dire la fixation de la date du procès, il y a pu avoir des pauses électorales cela n'a jamais concerné la conduite des enquêtes* », souligne-t-il.

« *Il n'existe d'ailleurs aucun texte prévoyant une telle suspension. Quelle en serait d'ailleurs la raison ? Au nom de quelle exception ? A mes yeux, rien ne le justifierait.* »

Mme Le Pen « tourne le dos au droit »

La candidate du Front national (FN) à l'Élysée, Marine Le Pen, a refusé cette semaine de se rendre à une convocation de la police dans l'enquête sur des soupçons d'emplois fictifs d'assistants frontistes au Parlement européen, estimant que la période électorale ne permet « *ni la neutralité ni la sérénité nécessaires au fonctionnement correct de la justice* ».

« *Elle tourne le dos au droit. Il n'y a pas une justice pour les anonymes et une justice pour les gens célèbres !* », proteste le garde des sceaux, faisant mine de s'interroger : « *Imaginons que pendant la campagne présidentielle, on ne puisse pas enquêter. Mais après la présidentielle, il y a les législatives. Et après, en septembre, les sénatoriales ! A quel moment la justice pourrait-elle alors fonctionner normalement ?* »

Pas de complot politique

Rien n'empêche donc les juges d'instruction

chargés d'enquêter sur les soupçons d'emplois fictifs au sein de la famille de François Fillon de mettre en examen le candidat de la droite, lui demande le JDD ? « *Ou de ne pas le mettre en examen* », répond M. Urvoas.

« *Le travail d'un juge d'instruction est de procéder à toutes les investigations nécessaires. S'il doit le faire qu'il le fasse.* »

Le ministre réfute à nouveau les accusations d'intervention ou de complot politique visant M. Fillon ou Mme Le Pen, adversaires de la gauche au pouvoir. « *Imaginer aujourd'hui que des instructions aient pu être ordonnées (...) est tout simplement absurde parce qu'illégal* », assure-t-il, accusant en retour la droite de n'avoir pas permis de renforcer l'indépendance du parquet.

lemonde.fr

VI) Fiscalité : les vieilles lunes marxistes de Jean-Luc Mélenchon

Victor Fouquet / Doctorant en droit fiscal à la Sorbonne



Fiscalité : les vieilles lunes marxistes de Jean-Luc Mélenchon

LE CERCLE/POINT DE VUE - Le programme fiscal du candidat de La France insoumise repose sur une vision collective ignorante du fonctionnement des sociétés humaines.

Dans la course numérique à la présidentielle, Jean-Luc Mélenchon excelle. Les cinq heures vingt-huit minutes et onze secondes d'émission

sur le chiffrage de son programme, diffusée sur sa chaîne YouTube dimanche 19 février, l'ont confirmé.

L'aride technicité du sujet, en l'occurrence la fiscalité et les finances publiques, avait à priori de quoi rebuter. Mais, bien huilé, l'exercice fut d'autant plus efficace qu'il a paru intelligible à tous. Sur le fond, pourtant, le programme de Jean-Luc Mélenchon oscille dangereusement entre jusqu'au-boutisme keynésien et collectivisme pur.

Le chef de file autoproclamé de la France insoumise prétend, conformément à la vulgate keynésienne, stimuler l'activité économique par une augmentation massive de la dépense publique : 273 milliards d'euros sur cinq ans, dont 100 milliards d'investissements seraient financés par un grand emprunt souscrit en début de quinquennat.

Aucun fondement logique

L'équation, économiquement absurde, est bien connue : si l'économie française est anémiée par une croissance faible et un chômage élevé, c'est donc qu'il est nécessaire d'encourager ex nihilo la demande globale au moyen d'une hausse de la dépense publique (aujourd'hui déjà pléthorique à 57 % du PIB en 2015).

Or un financement par l'emprunt – mais ceci est pareillement vrai d'un financement par l'impôt – ne se traduit jamais que par un déplacement de la demande au détriment des capacités d'investissement retirées au secteur privé pour le financement de l'économie.

De même, il n'y a aucun fondement logique à vouloir relancer l'économie en écrasant encore davantage les contribuables sous le poids des prélèvements obligatoires (49,1 % du PIB à échéance 2022 d'après le cadrage financier rendu public), alors que la France détient déjà un niveau de pression fiscale (44,7 % du PIB en 2015) qui fait d'elle l'un des pays les plus socialisés et les plus désincitatifs au monde.

LAPRESSEENREVUE.EU

Une idée fausse répandue à gauche

En réalité, la promesse d'une « révolution fiscale » se nourrit chez Jean-Luc Mélenchon d'une conception purement collectiviste de la société où l'économie, dans une sorte de jeu à somme nulle, produirait par miracle un montant immuable de revenus qu'il suffirait de redistribuer de manière arbitraire, sans tenir compte des talents et efforts individuels, le seul dessein étant de faire advenir une société homogénéisée – et finalement déshumanisée...

D'où le double postulat mélenchonien : d'une part, renforcer drastiquement la progressivité de l'impôt en fusionnant, dans un « nouvel impôt citoyen » flanqué d'un barème à quatorze tranches, la CSG aujourd'hui proportionnelle avec l'actuel impôt sur le revenu à cinq tranches ; d'autre part, surtaxer le capital – qui l'est déjà en cascade – en renforçant l'ISF et les droits de succession, et en plafonnant les héritages.

La surimposition des plus riches et la surtaxation du capital procèdent l'une et l'autre de l'idée fausse, hélas répandue par-delà la gauche radicale, selon laquelle il serait possible d'améliorer durablement le sort des plus démunis en sanctionnant les détenteurs de hauts revenus. Or l'impôt extrêmement progressif sur les revenus défendu par Jean-Luc Mélenchon aurait pour principal effet de rendre l'impôt improductif, limitant ainsi la mission "redistributrice" qui lui est assignée.

Joujou fiscal

En bas de l'échelle progressive, l'application de taux légers à des assiettes réduites entraînerait des coûts de recouvrement supérieurs aux recettes fiscales obtenues, en raison des coûts de fonctionnement induits par la mobilisation des fonctionnaires de Bercy. En haut de l'échelle, l'application de taux confiscatoires (jusqu'à 90 % !) détruirait l'assiette fiscale, en poussant à l'exil les contribuables et leurs ressources.

S'appropriant les mots de Proudhon sur le « bilboquet » de la progression, l'économiste libéral du XIXe siècle, Paul Leroy-Beaulieu, qualifiait à son tour l'impôt progressif de « joujou fiscal » qui, financièrement, « promet sans tenir et fait du bruit sans faire de besogne » (Traité de la science des finances, 1877).

De ce constat, l'impôt sur le revenu à quatorze tranches de Jean-Luc Mélenchon serait une illustration désolante. Chacun serait en effet

d'autant moins incité à créer des richesses que le rendement correspondant serait amputé par la fiscalité progressive. C'est du reste pourquoi, ajoutait Leroy-Beaulieu, « tout porte à croire qu'un impôt léger et uniforme sur le revenu produit autant, avec moins de récriminations et de dangers, que l'impôt progressif le plus rigoureux ».

La seule politique fiscale sociale qui vaille est celle qui favorise la croissance et l'emploi. De ce point de vue là, s'il venait à être appliqué, le programme de Jean-Luc Mélenchon constituerait une terrible machine à fabriquer de la pauvreté.

Victor Fouquet est doctorant en droit fiscal à la Sorbonne, auteur de « La pensée libérale de l'impôt »

LesEchos.fr

A Suivre...
La Presse en Revue